

# FLAMBEAU

## des démocrates



HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N° 0337 du Jeudi 17 octobre 2013 PRIX : 250 F CFA

Interview de Bernard Bokodjin  
**« Le gouvernement ne semble pas vouloir aller sur le chemin tracé par Mgr BARRIGAH et ses commissaires... »** P.2

## Rencontre exclusive avec Mohamed LOUM

P.7

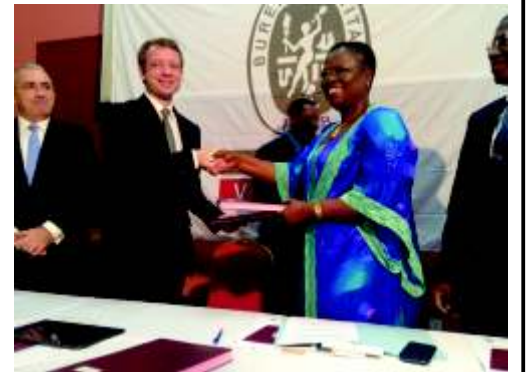
Mohamed Loum, hier lors de la rencontre



**« Je ne sais pas si c'est avec le Chef de l'Etat que j'ai effectivement parlé au téléphone... ».**

### Economie

**Le Guichet Unique pour le commerce extérieur du Togo bientôt opérationnel** P.5



Echange de documents entre Legzim-Balouki et le représentant de Bureau Veritas

### Religion

**La prière catholique le « Notre Père... » revisitée** P.6



Pape François

### Football

**Incertitude sur la tenue de la D2, quelle finalité pour le championnat D1 ?** P.7

Rentrée scolaire 2013-2014 / Message du MEPS

**Responsabilité, courage et solidarité pour une année réussie** P.3





Sur les recommandations de la CVJR

**Bernard Bokodjin : « Le gouvernement ne semble pas vouloir aller sur le chemin tracé par Mgr BARRIGAH et ses commissaires (...) Il faudrait qu'il pose plus d'acte concret en publiant le Livre Blanc »**

Quelques semaines après la constitution du gouvernement AHOOMEY-ZUNU 2, la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité a publié un communiqué pour se prononcer sur le Ministère des Droits de l'Homme, de la consolidation de la démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR. Pour en savoir un peu plus sur ce communiqué, la rédaction du portail [www.togoenvogue.com](http://www.togoenvogue.com) a eu un entretien avec Bernard Bokodjin, Sociologue de formation et journaliste, membre du secrétariat exécutif de cette organisation.

Bonjour M. Bokodjin...Vous êtes le Secrétaire Exécutif Adjoint de la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité, et cette organisation vient de publier un communiqué pour se prononcer sur « le ministère des Droits de l'Homme, de la consolidation de la démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR ». Pourquoi ce communiqué ?

Bonjour, merci pour l'occasion que vous me donnez pour m'exprimer sur notre communiqué. Le président de la République a confié la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) au Ministère des droits de l'Homme, ce qui est une bonne chose et une étape dans le processus de réconciliation entamé depuis 2008. La Plateforme Citoyenne Justice et Vérité, dans son travail de monitoring dudit processus a jugé bon de se prononcer sur cet acte. Il convenait de situer toutes les parties sur le contexte dans lequel ce département ministériel est créé et surtout de rappeler l'enjeu.

En effet, la CVJR a remis officiellement son rapport (volume 1) au Chef de l'Etat le 03 Avril 2012. Cela fait donc 19 mois que les citoyens togolais attendent le début de mise en œuvre des recommandations issues des travaux de la CVJR. Il est important pour la Plateforme de rappeler que le « Livre blanc » n'est pas encore élaboré, et que les membres du Haut Commissariat pour la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) ne sont pas encore nommés.

Donc, le fait de confier la mise en œuvre des recommandations à un ministère est une bonne chose car cela témoigne de l'envie du gouvernement à aller de l'avant, mais ce n'est pas suffisant pour convaincre les citoyens que les autorités ont une volonté véritable d'aller à une réconciliation durable. Il faudrait que le gouvernement pose plus d'acte concret dans ce sens en publiant le livre blanc par exemple.

Justement, parlez-nous de ce fameux « Livre blanc » qui revient à chaque fois qu'on parle des recommandations de la CVJR  
Le Livre blanc est le document qui doit retracer ligne par ligne, action par action, comment le gouvernement pense mettre en œuvre les recommandations que la CVJR a formulées à son endroit.

En d'autres termes, le Livre blanc est l'outil majeur qui éclairera l'opinion sur l'utilisation que le gouvernement compte faire des résultats des travaux de la CVJR. S'il n'est pas élaboré, la mise en place de toute autre commission n'aura pas une grande importance car elle n'aura pas l'outil premier qui lui permettra de travailler. La preuve est que depuis le 25 mai 2013, le HCRRUN a été créé par décret présidentiel mais depuis lors, les membres ne sont même pas nommés. La commission a bien indiqué la procédure à suivre mais le gouvernement ne semble pas vouloir aller sur le chemin tracé par Mgr BARRIGAH et ses commissaires.

Le fait de confier ce travail au ministère des Droits de l'Homme ne montre-t-il pas que le gouvernement prend à bras le corps cette question ?

La plateforme citoyenne justice et vérité prends acte du fait que le gouvernement aie confié ce travail au département de Me YACOUBOU. Je précise que l'actuel ministre des droits de l'homme connaît très bien ce dossier car il s'était impliqué dans la création de la CVJR et aussi dans tout le processus par le passé. Donc nous ne doutons pas une seule seconde qu'il peut vraiment apporter un plus pour accélérer les choses concernant le défis sur la réconciliation.

Mais, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler la lenteur avec laquelle ce dossier est traité au niveau du gouvernement depuis le 03 avril 2012. La commission avait recommandé aux autorités de créer une institution pour prendre en main la suite des travaux et surtout l'application du livre blanc et le programme des réparations. Pour cela elle avait fait plusieurs propositions : le gouvernement peut créer cette institution par vote à l'Assemblée Nationale avec un vrai pouvoir et une autonomie financière. Le gouvernement, dans un souci d'aller vite peut aussi ressusciter l'ancien haut commissariat à la réconciliation pour permettre que les recommandations connaissent un début de mise en œuvre. Mais, il a fallu 15 mois pour le gouvernement pour ressusciter le HCRRUN sans passer par le parlement. Il ne faut pas oublier que le Togo vient d'organiser des élections législatives en ignorant complètement toutes les recomman-



Bernard Bokodjin

dations de la CVJR relatives aux processus électoraux.

Tous ces faits renforcent notre crainte que le dossier de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR n'est pas vraiment une priorité pour les autorités. Notre devoir est de leur rappeler cela à chaque fois et de les aider dans ce sens.

Aujourd'hui, beaucoup de citoyens se posent la question sur l'utilité des travaux de la CVJR, tant cette commission avait coûté énormément d'argent pour l'Etat togolais. Que dites-vous au niveau de la plateforme et de la société civile en général ?

Il est vrai qu'en 2009, quand la CVJR avait été mise en place par le chef de l'Etat beaucoup de togolais avaient de doute sur la capacité de cette commission à tracer la route de la réconciliation, surtout quand on jette un regard sur certains membres qui étaient présents dans ladite commission. Surtout que nous sommes dans un régime de continuité. Mais très vite la société civile a vite compris que ce n'est pas une question de croyance mais que la question de la réconciliation concerne tous les citoyens togolais et que chacun doit jouer sa partition pour une réussite de ce processus.

En 2011, le CACIT avait organisé un grand forum pour que toute la société civile réfléchisse sur la contribution pour aider la CVJR. C'est ce forum qui a recommandé la création d'une coalition des Organisations de la Société Civile pour suivre les travaux de la commission, ce qui a conduit à la naissance de la plateforme citoyenne justice et vérité.

Aujourd'hui malgré tout les problèmes rencontrés par la commission, elle a produit un rapport de qualité qui, au-delà des recommandations retrace l'histoire du Togo e. Le seul document de référence de qualité sur le Togo est le rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR).

Dans le cas du Togo, nous ne sommes qu'à la fin de la première étape du processus. La CVJR a établi les faits et a fait des recommandations. Il faut au gouvernement et à tous les togolais d'aller vers le droit à la justice, à la réparation et garantir la non répétition. Pour faire court c'est maintenant que le travail commence. Et chaque couche de la population doit faire sa part.

La plateforme va lancer dans les semaines à venir, un programme de vulgarisation et de dissémination du rapport de la CVJR en dotant les bibliothèques et centres culturels des volumes disponibles, et animé des ateliers à l'endroit des journalistes, leaders religieux, femmes et jeunes pour leur rôle dans ce processus. Un grand forum pour faire un état des lieux sur tout le processus est aussi à l'agenda d'ici janvier 2014.

Une toute dernière question, dites nous M. BOKODJIN, vu le contexte togolais, avez-vous de l'espoir quant à l'aboutissement de ce processus de justice transitionnelle ?

Nous ne pouvons qu'avoir de l'espoir car les bases sont déjà posées par la CVJR. Il revient à tous de jouer son rôle. Etant un processus il faudrait avoir un peu de patience pour voir tout ce que la commission a dit se réaliser mais tous les togolais doivent se sentir concerner et s'impliquer encore plus.

S'il y a un document qui est méconnu des togolais et mal utilisé par ceux qui le connaissent, c'est le rapport de la CVJR. Plus rien ne doit être fait sur le plan sociopolitique sans consulter ce rapport. C'est à ce titre que nous pouvons construire un Etat de droits, consolider la démocratie, combattre la pauvreté et avoir une réconciliation véritablement durable.

Source togoenvogue

**NUMÉROS UTILES**

CHU-Sylvanus Olympio : 22 21 25 01

CHU Campus : 22 25 77 68

Commissariat Central : 22 25 47 39

Sûreté Nationale : 22 21 28 71

Sapeurs pompiers : 118 ou

22 21 67 06

Police Secours : 117

Gendarmerie (Secours et assistance :

172 ou 22 22 21 39



Enfin la rentrée :

# Gouvernement et syndicats des enseignants d'accord

Les élèves du primaire et du secondaire ont repris hier mercredi 16 octobre 2013, leurs cahiers, stylos et autres en prenant le chemin de leurs divers établissements scolaires. C'est la fin des longues vacances. C'est donc l'école qui recommence. Les jours d'attente sont partis. On pourra alors dire adieu aux trop longs jours si tard finis. Il n'y aura sûrement pas de tristesse chez ces filles et garçons qui ont dû passer dix (10) jours de trop à la maison. Cela doit donc appeler vite au travail et sans paresse, puisque l'année scolaire risque d'être très courte. On peut aussi s'amuser à l'école en revoyant tous ses amis.

Ainsi après moult reports, cette rentrée scolaire 2013-2014 a finalement été effective. Mais cela n'a pas été un pain béni pour les acteurs. C'est un chemin difficile que viennent de parcourir le gouvernement et les syndicats des enseignants qui agitaient l'épée de la grève. « *Nous ne demandons pas au gouvernement de satisfaire toutes nos revendications maintenant. Nous voulons tout juste qu'il prenne l'engagement et nous garantit que dans un délai raisonnable, il pourrait répondre à nos demandes. Ça, c'est très simple. Mais nous ne voyons pas cette bonne volonté* », a déclaré un responsable syndical au sortir de l'Assemblée générale des enseignants le lundi 14 octobre dernier. Il a ajouté : « *Nous voulons bien qu'il y ait la rentrée. Notre intention n'est pas d'empêcher cette rentrée. Mais nous disons que sans*



M. Florent Badjom Maganawé, Ministre des Enseignements primaire et secondaire

un accord, il n'y aura pas de rentrée scolaire ». Ils avaient d'ailleurs lancé un mot d'ordre de grève la semaine dernière, qui devrait durer trois (03) jours à partir du premier jour de la rentrée. Jusqu'à mardi dernier, c'est-à-dire la veille de cette reprise des classes, les nuages couvraient encore l'effectivité de cette rentrée le lendemain. Et pendant que les parents d'élèves s'inquiétaient chez eux et que les supputations allaient bon train au sein de la population sur l'incertitude de la rentrée scolaire ce 16 octobre, les responsables des syndicats des enseignants et le ministre des Enseignements primaire et secondaire se sont enfermés dans le cabinet du ministère pour

trouver un accord, afin de rendre effective la rentrée. Il a fallu plusieurs heures de négociation pour que la fumée blanche se dégage.

## 15 octobre, une journée de toutes les incertitudes

Jusqu'à très tard dans l'après-midi de ce mardi 15 octobre 2013, tout le monde était certain que la rentrée ne sera pas effective le lendemain. L'atmosphère devenait tendue dans la salle des discussions. Et le ministre et sa délégation, et les responsables syndicaux ne voulaient pas fléchir dans leur position. Les enseignants réclament, entre autres, les primes de logement, d'éloignement, de travaux de nuit, de risque de rendement ou de mérite, de surcharge des classes

ainsi que l'annulation des mutations punitives des représentants et délégués syndicaux, la révision à la hausse des subventions annuelles accordées aux enseignants volontaires et le règlement définitif du problème de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Seules les primes de la rentrée ont été versées aux enseignants. Le ministre des Enseignements primaire et secondaire, de son côté, évoque l'indisponibilité du gouvernement à satisfaire toutes ces doléances. Il a en vain demandé aux enseignants de se contenter de ces primes de rentrée en attendant de voir dans quelle mesure le gouvernement pourra arriver à prendre en compte le reste des revendications. Sur les deux positions, chacun reste intransigeant.

Les discussions ne semblaient plus évoluer. Les syndicalistes ont dû finalement claquer la porte des négociations vers 16 heures. Le mot d'ordre de grève était donc maintenu. Le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Maganawé, n'avait pas réussi à faire fléchir les enseignants. Ce dernier s'appretait à livrer son message de la veille de la rentrée, puisque les journalistes attendaient depuis plus de deux heures dans les couloirs pour voir ce qui ressortira des négociations. Les professionnels des médias attendaient le ministre lorsqu'ils apprennent que ce dernier a rappelé les syndicats. Apparemment, ce message ne peut facilement pas passer dans la me-

sure où les enseignants brandissaient l'épée de la grève en quittant les négociations. Il faut coûte que coûte apaiser les ardeurs.

## Et enfin la fumée blanche

Visiblement, Florent Maganawé ne voulait pas compromettre cette rentrée scolaire qui a déjà été reportée à deux reprises. Un nouveau report serait synonyme d'agacement pour les parents d'élèves, les populations et même pour le gouvernement qui aura plus tard à faire des gymnastiques pour juguler le retard dans les programmes de l'année académique. Les syndicalistes ont du être rappelés. Les négociations ont repris vers 17 heures, avec un peu plus de sérénité, même si parfois l'atmosphère devenait électrique. Plusieurs fois, les responsables des syndicats sont sortis de la salle pour se concerter. C'est finalement vers 21 heures qu'un accord a été trouvé par les deux parties. Les syndicats avaient pris l'engagement de lever le mot d'ordre grève.

Même si au sortir de ces discussions cette nuit, les protagonistes ne voulaient pas livrer le contenu de l'accord aux journalistes, tout laisse croire que chacun a mis un peu d'eau dans son vin. Cela se traduit d'ailleurs par la lueur d'espoir qui se lisait sur les visages. On ose croire que cette année académique sera meilleure que la précédente.

Isidore

## Rentrée scolaire 2013-2014 / Message du MEPS :

# Responsabilité, courage et solidarité pour une année réussie

Comme à l'accoutumée, à la veille de la rentrée scolaire, le ministre des Enseignements primaire et secondaire livre un message à tous les acteurs de l'éducation dans notre pays. Florent Maganawé s'est également sacrifié à la tradition le mardi 15 octobre dernier devant un parterre de journalistes dans son cabinet.

Bilan de l'année écoulée, analyse objectif des zones d'ombres qui pèsent encore sur le système éducatif, des solutions adéquates à expérimenter pour la nouvelle année pour résoudre les difficultés de tout genre qui minent ce secteur ; voilà à quoi se résume ce message que le ministre a regroupé dans le triptyque Famille-Enfant-Ecole.

En ce qui concerne l'« *Ecole* », Florent Maganawé a fait un rétrospectif sur l'année académique 2012-2013. Il a regretté les perturbations qui l'ont émaillée à cause des actions « *liées aux revendications corporatistes* ». Il n'a pas manqué de noter, malgré cela, que les résultats obtenus au cours de cette année restent satisfaisants. « *Malgré la psychose qui a prévalu au sein de la communauté éducative, l'année scolaire a pu s'achever dans la quiétude et la sérénité, avec l'organisation des différents examens scolaires nationaux. Comme ces dernières années, les résultats obtenus aux différents examens scolaires de l'année 2012-2013 sont*

relativement satisfaisants », a-t-il indiqué. Ainsi au niveau de l'enseignement général, si le CEPD et le BAC II ont connu une légère diminution (4% et 6%), le BEPC et le BAC I, quant à eux, ont enregistré une progression (2% et 8%). Le ministre reconnaît néanmoins que ces résultats sont loin des attentes des parents d'élèves et du gouvernement. « *Il importe donc de multiplier les efforts au regard de la situation nouvelle* », a-t-il ajouté.

Les effectifs des élèves ne cessent d'accroître depuis la suppression des frais scolaires dans le préscolaire et le primaire publics en 2008. Cet accroissement a entraîné une augmentation de 32% des dépenses d'investissement dans tout le système d'enseignement et de formation sur deux exercices budgétaires passant de 82 milliards en 2011 à 110 milliards en 2013. « *Ces ressources financières additionnelles ont permis, entre autres, de poursuivre le programme de gratuité des frais scolaires au préscolaire et au primaire publics et la transformation progressive des écoles, collèges et lycées d'initiatives locales, en établissements publics* », a souligné Florent Maganawé. Le gouvernement, selon le ministre, a pris des mesures pour faire face à l'amélioration de l'accès et à l'équité dans ces écoles. Cela va de la construction de nouvelles salles de classe à la formation et au recrutement de nouveaux



enseignants en passant par la transformation des Ecoles d'initiatives locales (EDIL) en établissements scolaires. Ces efforts seront poursuivis cette année pour améliorer le système éducatif togolais. « *Si les efforts consentis par le gouvernement sont déterminants dans les efforts pour l'accueil des apprenants, les accords de coopération avec les partenaires techniques et financiers, à travers des projets structurants et multiformes, nous permettent d'affirmer que l'école togolaise est sur la bonne voie dans sa quête de la qualité* », a-t-il déclaré. Aussi, le gouvernement entend-il créer un environnement protecteur pour les apprenants cette année. Il s'agira de

veiller au respect scrupuleux de l'interdiction de tout comportement immoral et délictueux et « *faire en sorte que l'enseignement scolaire soit empreint de convivialité et favorable aux enseignements et aux apprentissages* ».

S'adressant à l'« *Enfant* », Florent Maganawé a, après avoir invité les apprenants à apprendre les notions d'égalité, de justice sociale et surtout des valeurs qui ont trait au travail bien fait dans la discipline, le respect de l'autre et le respect du bien public, demandé à tous les acteurs d'être des modèles pour ces élèves. « *L'éducation que nous donnons à nos enfants ne se trouve pas seulement dans nos programmes et nos livres, elle se trouve surtout dans nos comportements,*

dans l'exemple de vie que nous leur offrons. Nous devons être pour notre jeunesse des modèles, car les jeunes apprennent aussi par l'imitation », a conseillé le ministre.

Sur le plan familial, le ministre des Enseignements primaire et secondaire a invité les parents d'élèves à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants. Pour lui, le fait d'inscrire un enfant dans un établissement scolaire ne dispense pas le parent de ses responsabilités vis-à-vis de l'enfant. Il appartient aux parents de faire de l'enfant une fille ou un garçon digne de la famille. Les parents ont donc l'obligation de répondre aux exigences que l'école attend de l'enfant et d'eux-mêmes.

Le ministre est également revenu sur la condition enseignante. Sur ce plan, il a promis des efforts de la part du gouvernement pour que les conditions des enseignants soient améliorées. « *Les discussions sont engagées avec les fédérations des syndicats de l'enseignement pour approfondir les autres aspects liés à la condition enseignante* », a-t-il laissé entendre.

Il a enfin souhaité une bonne rentrée des classes à tous, tout en remerciant les acteurs et les partenaires qui œuvrent pour le développement du système éducatif au Togo.

Isidore



## Le Volontariat National dans le viseur des bailleurs

## Le Japon intéressé par le programme

Le Programme de Volontariat National, destiné aux jeunes diplômés primo-demandeurs d'emploi, mis en œuvre en 2011, est en passe de connaître une évolution vertigineuse. C'est sans nul doute le constat qui découle de la rencontre tenue le 13 octobre dernier entre le ministre du Développement à la Base et les parlementaires japonais venus s'enquérir des motivations et objectifs de cet ambitieux programme.

Après avoir atteint il ya quelques semaines la barre des 3530 agents déployés sur toute l'étendue du territoire national, le Provonat s'inscrit dans le champ de mire des bailleurs de fond en l'occurrence le Japon dont le séjour de certains parlementaires a permis de prendre attache avec les autorités. Cette rencontre entre le Ministre Victoire Tomégah-Dogbè et les parlementaires japonais a été l'occasion de développer les motivations et les objectifs dudit pro-



Une prestation de serment des volontaires

gramme financé par l'Etat togolais. Ces différentes motivations, selon le ministre, s'expliquent par la recherche d'un cadre formel pour la participation des jeunes aux solutions de développement du pays. A ce jour, selon le ministre, après la mise en

place de dispositif institutionnel de pilotage et de gestion du programme, le provonat a permis de déployer en tout 6 vagues d'agents volontaires âgés en moyenne de 29 ans parmi lesquels on dénombre 42% de femmes et 90% des diplômés

des études supérieures. Plusieurs défis et perspectives, à en croire le ministre, attendent ce programme qui entend se muter en agence pour la mise en place d'un mécanisme de facilitation d'insertion des volontaires et surtout pour l'opérationnalisation d'un autre volet qui concerne les jeunes déscolarisés de 15 à 35 ans.

Cette démarche de l'Etat japonais, la première du genre, pourrait s'avérer salubre pour la pérennisation du programme. Après le PNUD, France Volontaires, le Japon est le premier Etat à s'intéresser à ce programme financé en partie par le Chef de l'Etat qui y a consenti près de 4 milliards de frs cfa en trois ans.

Isaac Tonyi

## Ecobank Day

## Le GROUPE E.T.I au chevet de l'EPP Ablogame

Redonner aux communautés une partie de ce qu'elles ont offert à Ecobank. C'est en cela que se résume cette démarche qualitative menée le samedi 5 octobre dernier par l'ensemble du personnel du Groupe bancaire E.T.I autour de son Directeur Thierry Tanoh. A cette occasion, tous les agents de tout grade qu'emploie cette institution panafricaine de référence en matière de réussite bancaire en Afrique, hors des habituels bruits de couloirs et du stress des chiffres, ont entièrement consacré une journée d'action sociale sous le label « Ecobank Day ».

Le thème retenu pour cette première édition étant « Education des jeunes en Afrique », deux établissements scolaires pilotes, notamment l'Ecole Primaire Publique d'Ablogame et le Centre Envol 2 de Hanoukopé ont bénéficié de cette action sociale. Directeur Général, chefs services et autres employés, en synergie avec les autres « ecobankiers » des 34 pays africains dans lesquels la banque panafricaine est présente, se sont investis physiquement sur le terrain en s'improvisant agents de salubrité pour les uns et apprentis peintres pour les autres. Ceci, disent-ils, afin « d'offrir un cadre propice à une meilleure éducation » à ces élèves issus de ces deux établissements.

Pour ce faire, l'EPP Ablogame, l'établissement ciblé par le Directeur du Groupe E.T.I Thierry Tanoh et son équipe, outre la réfection des trois bâtiments scolaires, la construction d'un sanitaire et d'un hangar, a aussi bénéficié des kits scolaires composés essentiellement de 4000 cahiers de 100 pages et de 500 cartables. Le tout à un montant estimé à 2.500.000\$, soit 40

millions de FCFA.

Même routine pour l'équipe au DG Ecobank-Togo, Didier Alexandre CORREA. Aménagement du sol, sarclage, balayage et badigeonnage, ceci dans une ambiance festive. « C'est donc un devoir pour nous de sacrifier un peu de nos moyens et de notre énergie pour contribuer à l'amélioration de la vie des communautés dans lesquelles nous travaillons », a affirmé Thierry Tanoh. Ravis par cette approche de la banque panafricaine qualifiée d'ailleurs à sa juste valeur, aussi bien le représentant du ministre des Enseignement primaire et secondaire que la Directrice de cet établissement Lawson Raymondo Anoko, ont tous deux remercié l'heureux donateur pour son geste magnanime. Ils ont appelé par ailleurs les autres bailleurs à lui emboîter le pas pour un meilleur développement du Togo.

En rappel, « Ecobank Day » est une journée d'action sociale instituée cette année par la banque panafricaine. Elle sera célébrée tous les premiers samedis du mois d'octobre de chaque année.

Magloire TEKO

## Lutte contre le chômage

## Le plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes au point

Le plan Stratégique National pour l'Emploi des JEUNES, mécanisme de réduction du taux de chômage et du sous-emploi des jeunes, couvrant la période 2013-2017 est au point pour sa mise en œuvre. Ceci grâce à la validation du second volet de ce plan, le « Programme Emploi Jeune » les 03 et 04 octobre derniers au cours d'un atelier de travail ouvert par le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah-Dogbè.

Second volet du Plan National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ), le Programme Emploi Jeune est un cadre opérationnel pour accroître l'impact des actions entreprises en matière de la promotion de l'emploi des jeunes en facilitant l'orientation, les interventions et les ressources des partenaires. Ce document d'une cinquantaine de pages validé par une soixantaine de participants à l'atelier parmi lesquels on retrouve les ministères directement impliqués, les partenaires techniques et financiers, les représentants



Table d'honneur

du secteur privé etc..., combiné au document d'orientation politique et stratégique du plan d'action pour l'emploi des jeunes validé pour sa part en Aout dernier à Tsévié, constitue le Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ) dont la mise en œuvre sur une période de 2013-2017, permettra d'assurer une meilleure contribution du secteur de l'emploi des Jeunes, à l'accélération de la croissance économique en offrant aux jeunes plus d'opportunités d'accès à l'emploi en vue de lutter efficacement contre le taux de chômage des jeunes estimés à 10% et le taux du

sous-emploi qui avoisine les 20,5%. Le Programme Emploi Jeunes devient ainsi, un instrument de plaidoyer pour le gouvernement. Selon le ministre Victoire Tomégah-Dogbè, en charge de l'Emploi des jeunes, la mise en œuvre du programme « devra contribuer à accroître les chances d'insertion des différentes catégories de jeunes pour réduire le taux du chômage et du sous-emploi ».

Pour rappel, ce document a été élaboré avec le soutien financier du Bureau International du Travail à travers le Programme APERP.

Isaac Tonyi



## Rencontre exclusive avec Mohamed LOUM

# « Je ne sais pas si c'est avec le Chef de l'Etat que j'ai effectivement parlé au téléphone... ».

Le curieux personnage du nom de Mohammed Loum dont la justice togolaise s'est servi pour interpellier des personnalités de l'opposition dans le dossier d'incendie des marchés de Kara et de Lomé, est presque passé aux oubliettes. Depuis qu'il est revenu sur ses déclarations sous prétexte qu'elles lui ont été imposées par ses tortionnaires, on observe un silence radio autour de l'individu que des proches du pouvoir comme de l'opposition ont traité de fou suite à ce virage spectaculaire à 180 degrés.

Eh bien, Mohammed Loum poursuit son chemin de croix en détention tout comme ses compagnons de malheurs qui végètent derrière les barreaux à la prison civile de Lomé ou à l'intérieur du pays. Le hasard nous a fait rencontrer le

personnage dans la journée du mercredi 16 octobre 2013 en un lieu que nous tenons secret. Sous une apparence normale (cf. photos prise au cours de l'entretien), Loum est d'après ce qu'il nous a confié en proie à une maladie grave qui affecte son poumon et qui nécessite, une intervention chirurgicale à l'étranger. A ce jour c'est l'ancienne ministre Kagni Sokpo qui s'occupe régulièrement de sa santé selon ses dires.

Après nous être enquis de son état de santé, nous nous sommes entretenus avec lui sur divers points, entre autres, la genèse de sa mésaventure, les conditions de détention, l'état d'avancement du dossier à la justice. Parmi les questions que nous lui avons posées et auxquelles il a répondu sans ambages figurent celles-



Mohamed Loum avec le DP du journal Flambeau des Démocrates

ci : « Est-ce que les lettres qui avaient été publiées entre temps par les médias sont réellement de vous ? » ; « Est-ce que c'est avec le Chef de l'Etat que vous avez parlé au téléphone ? Si oui, comment avez-vous pu en avoir la certitude puisque c'était au

téléphone ? »  
A la première question, il a répondu par l'affirmative à trois reprises. A la seconde il nous a confié que franchement, il ne saurait être catégorique du moment où ce sont les agents de la Gendarmerie qui lui ont tendu

le combiné, qui lui ont dit que c'était le Chef de l'Etat. Il a ajouté que malgré tout ce qui s'était passé, il n'a rien contre le président Faure et qu'il n'est ni de près ni de lui impliqué aux incendies des marchés. Mes premiers propos m'ont été arrachés. Je tenais à ma vie puisque jusqu'à 10 jours après mon arrestation ma famille ne savait pas où je me trouvais. Mohamed Loum martèle plus loin « ceux qui s'amuse à interpréter les propos que j'ai tenu dans le dossier contre le Chef de l'Etat, le font à leurs risques et périls. » Son désir le plus cher, nous a-t-il confié, c'est de voir ce dossier d'incendies de marchés rapidement dénoué afin de pouvoir rentrer chez lui et aller se soigner.

Loïc Lawson

## Signature de convention entre l'Etat togolais et le Bureau Véritas Bivac BV/ Soget

# Le Guichet Unique pour le commerce extérieur du Togo bientôt opérationnel

Le Guichet Unique du Commerce Extérieur du Togo (GUCE) est désormais chose officielle. La signature de convention de concession pour la mise en place et l'exploitation de ce Guichet Unique pour le commerce extérieur au Togo est intervenue le 10 octobre dernier entre l'Etat togolais représenté par les ministères du Commerce, des Transports, de l'Economie et des Finances et le groupement Bureau Véritas Bivac BV/ Soget.

C'était en présence et le Bureau Véritas se sont d'un parterre d'opérateurs économiques, de Directeurs Généraux de sociétés et des Directeurs de la Douane, du Port Autonome de Lomé et de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo, que le Togo

et le Bureau Véritas se sont convenu de l'effectivité du système de Guichet Unique, sonnait ainsi le glas aux longues heures d'attente pour les opérations d'importation et d'exportation et aussi pour les innombrables fraudes.



Echange de documents entre Legzim-Balouki et le représentant de Bureau Véritas

Désormais, les opérations s'effectueront auprès d'un seul bureau. Cette transformation que subit le monde des affaires au Togo aura été l'aboutissement d'un long processus entrepris il ya de cela 10 années. En effet, c'est en 2003, selon le coordonnateur du projet Guichet Unique, Ouro Sama Mohamed, que l'Etat a émis le vœu de la mise en place de ce mécanisme afin d'interconnecter les membres de communautés portuaires, douanières, les consignataires, les manutentionnaires, les transitaires et autres organismes.

Après 10 années de durs labeurs, pour la sensibilisation des acteurs, les voyages d'étude, l'étude du plan stratégique et autres démarches y afférentes, le GUCE devient une réalité et sera opérationnel au bout de 6 mois.

Le Groupement Bureau Véritas Bivac BV/ Soget prend les commandes du mécanisme pour avoir remporté l'appel d'offres. Ce bureau sera chargé de mettre en place l'exploitation de la plateforme virtuelle du guichet unique pour le commerce extérieur pour une

durée de 10 ans. Dans les six premiers mois, le GUCE sera opérationnel au Port Autonome de Lomé, aux frontières puis à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema.

Pour le ministre du Commerce, Legzim Balouki, « le guichet unique contribue fortement à la mise en place d'un cadre réglementaire institutionnel et participera à l'amélioration des recettes de l'Etat ».

Notons que le Bureau Véritas chargé de coordonner le système est un leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification fort de 180 ans d'expérience. Ce bureau assiste les gouvernements dans la mise en œuvre de programmes destinés à optimiser la perception des taxes sur les importations, à vérifier la conformité des produits à des normes spécifiées et à gérer le flux de leurs corridors. Installé en Afrique depuis plus de 100 ans, le Bureau Véritas opère plus de 50 programmes gouvernementaux avec une couverture géographique dense dans 25 pays.

Isaac Tonyi

**FLAMBEAU**  
des démocrates  
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

**Plus qu'un journal, c'est l'idéal de vie**



## Sénégal/ Procès pour enrichissement illicite

# Karim Wade écroué pour six nouveaux mois

Le fils de l'ex-président sénégalais Aboudoulaye Wade, Karim Wade, n'est pas du tout au bout de ses peines. Accusé d'enrichissement illicite puis écroué à la prison civile de Dakar

juges de la Cour Spéciale de répression d'enrichissement illicite. Ceci, suite à un second mandat de dépôt émis contre lui par le Parquet sénégalais.

Tout repart d'une seconde fortune estimée à quatre

ministre du ciel et de la terre », allusion faite à son cumul de postes. En dehors de l'Agence Nationale de la Conférence Islamique qu'il dirigeait au temps de son père, Karim Wade avait aussi à sa charge les portefeuilles du ministère des Infrastructures, de l'Administration Territoriale et celui des Relations Extérieures. Ce qui faisait de lui, un « *super ministre* » ou encore l'homme à tout faire et celui de tous les dossiers. Une approche trop tendancieuse qui avait amené beaucoup d'observateurs à soupçonner son père de vouloir se faire remplacer par ce dernier. Charges de trop pour une seule personne, surtout dans un pays comme le Sénégal réputé regorgé autant de compétences dans presque tous les domaines.

Ce cumul de postes est d'ailleurs, selon beaucoup d'analystes, ce qui serait à la base de son enrichissement dit « *illicite* » estimé à près de 800 milliards de FCA. Comme le dit si bien l'adage, « *qui embrasse trop mal étreins* ».

Magloire TEKO



Karim Wade

depuis avril 2012, Karim Wade est de nouveau rattrapé par une nouvelle plainte, toujours dans le même dossier. Il sera détenu de nouveau pour six mois. C'est du moins ce qui ressort mardi dernier d'une longue audition qu'a eue le plus célèbre des prisonniers sénégalais avec les

vingt dix-huit (98) milliards de FCFA retrouvés sur son compte dans la principauté de Monaco en France. Outre les 694 milliards déjà mis sous scellés, cette nouvelle découverte vient prolonger le calvaire de celui que l'on surnommait dans un passé récent au Sénégal «

## Tribunal spécial pour la Sierra Leone

# Charles Taylor condamné à 50 ans d'emprisonnement

Accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour son rôle joué dans la guerre civile sierra léonaise, l'ex-Président libérien Charles Taylor (65 ans) est condamné à 50 ans d'emprisonnement ferme par les juges du Tribunal Spécial pour la Sierra Leone à la Haye, après 7 ans de procès. La confirmation de sa réelle culpabilité a été faite la semaine dernière par ladite cour.

Dès lors, se pose la question du pays dans lequel le seigneur de guerre libérien purgera ses peines. Après plus de deux années de tractations, un accord a été finalement trouvé entre le Pays-Bas et la Grande Bretagne qui a finalement accepté l'offre. Ainsi donc, Charles Taylor passera les cinquante prochaines années à Londres où il a d'ailleurs été transféré depuis mardi dernier. Ce, malgré les réticences de l'intéressé. En début du mois, Charles Taylor a, dans une lettre adressée à la CPI, souhaité purger ses peines au Rwanda pour, dit-il, « *être proche de sa famille* ». En outre,



Charles Taylor lors du procès

l'ex-Président libérien disait craindre d'éventuelles agressions d'autres détenus au cas où il serait transféré dans un pays où sa sécurité ne serait pas garantie.

Charles Taylor qui a présidé aux destinées de la Sierra Leone entre 1991-2002 est accusé d'aider financièrement et apporter un soutien armé à la rébellion sierra léonaise de RUF en échange du diamant ainsi que d'enrôlement d'enfants soldats. Cette guerre civile qui reste encore vivace dans les mémoires collectives a fait des milliers de

victimes dont des mutilés, des femmes violées et éventrées pour le cas des femmes enceintes ainsi que plusieurs d'autres atrocités.

Avec cette sentence du Tribunal Spécial pour la Sierra Leone, il va sans dire que l'ex-Président libérien passera donc le reste de sa vie en prison. Avis donc aux tortionnaires africains qui comptent sur leur force pour brimer leur peuple. L'histoire étant têtue, ils rendront du jour au lendemain compte de leurs actes.

MT

## Vatican /

# La prière catholique le « Notre Père... » revisitée

Entrée dans les bonnes mœurs des Catholiques depuis 1966 où elle est universellement adoptée puis récitée par les 4 milliards de fidèles catholiques répartis dans les quatre coins du globe, cette prière dite à l'endroit du Père céleste vient d'être légèrement toilettée.

La nouvelle version sera opérationnelle à partir du 22 novembre prochain.

Même si, à voir de près, cette prière n'a pas connu un grand changement, notamment dans le fond, il est tout de même opportun de saluer la démarche. Car, l'Eglise Catholique



Pape François

En effet, le « *Notre Père...* », puisque c'est de cette prière qu'il s'agit, a été revisitée par une équipe de 77 spécialistes théologiens à qui la mission a été confiée par le Vatican. Et après 17 années d'un travail laborieux et minutieux, la nouvelle version remise au Pape François a été validée le mardi 15 octobre dernier par le Vatican.

Ainsi donc, au lieu de « *Et ne nous soumet pas dans la tentation* » comme c'était le cas dans la précédente version, l'on dira désormais : « *Et ne nous laisse pas entraîner dans la tentation* ». Après sa validation par le Saint Père, cette nou-

étant une église Romaine gouvernée depuis son sommet au Vatican par des dignitaires pour la plupart des conservateurs, il n'est pas aussi habituel d'assister à de pareilles réformes. Raison pour laquelle cette approche aussi modeste qu'elle paraît, doit être saluée à sa juste valeur.

C'est d'ailleurs la non réalisation de profondes réformes au sein de cette église qui reste le facteur principal sur lequel se basent aujourd'hui les églises charismatiques dites éveillées pour l'accuser de « *vieille église* » ou encore d'« *église morte* ».

MT

SAVOIR NEWS

La Première  
Agence de Presse  
Privée au Togo



## Togo/ Football

# Incertitude sur la tenue de la D2, quelle finalité pour le championnat D1 ?

La question mérite tout son pesant d'or compte tenu de la polémique qu'elle pourrait soulever à la fin de la compétition de la D1 et si, dans le feu de l'action, les pensionnaires de la 2<sup>ème</sup> division restaient maintenus dans l'inactivité actuelle.

La Fédération Togolaise de Football se trouve confronté à un autre problème qui couve et attend seulement la fin du championnat d'élite pour embraser les différents acteurs. A 5 journées de la fin de la D1, la D2, elle, n'a pas encore démarré et pour faute, les moyens financiers. Il nous souvient, que la faitière du Football international exigeait une garantie de 100 millions de frs cfa auprès de la FTF avant de subventionner cette compétition. Depuis lors, la situation n'a pas évolué compte tenu des déboires financiers de l'institution. Les échanges de courriers entre la FIFA et la FTF n'ont guère apporté une lueur d'espoir de voir la saison sportive 2012-2013 complète. Une grosse incertitude plane ainsi sur la tenue de cette D2 et l'on attend que la position de l'instance suprême du Football sur le dernier courrier de la Fédération Togolaise, courrier par lequel la FTF était sommée de donner des explications sur le non démarrage de la compétition. Au cas où la FIFA restait campée sur sa position de ne pas accorder un financement à la D2, cette compétition pourrait ne pas se tenir. La grande question serait alors de savoir la finalité de la D1 puisqu'il était convenu dans le processus de professionnalisation du championnat, que cette saison 4 formations subiraient la descente en

D2 pendant que deux autres de la D2 feraient le trajet inverse. Il se susurre d'ores et déjà qu'en cas de la non tenue de la compétition de 2<sup>ème</sup> division, seuls les 4 clubs subiront la descente sans aucune montée, afin de maintenir douze clubs comme prévu pour la saison prochaine. Ce schéma prédispose déjà à des litiges entre les clubs relégués et la FTF puisqu'un championnat ne pourrait en être un s'il faille occulter la montée et ne tabler que sur les descentes. D'un autre point de vue, l'année est presque à sa fin et la saison 2013-2014 n'a pas encore démarré, un fait qui pose la validation de cette saison en cours par les instances internationales de Football. Il est assez remarquable que la FTF n'est pas encore sortie de l'auberge des problèmes financiers, qu'elle devra faire face



Gabriel Améyi pourra-t-il sauver l'Etoile Filante de Lomé en lutte contre la relégation



à un autre dilemme qui se pose. Jamais de mémoire de sportifs, championnat national n'a autant bénéficié d'apports financiers auprès de la FIFA pour un résultat aussi minable. Le sacrifice consenti pour convertir les projets Goal en espèces sonnantes et trébuchantes n'auront pas permis d'anoblir le visage du championnat miné depuis belle lurette par des problèmes dans la montée et la relégation des clubs. Ce problème de reléga-

tion sera d'autant plus crucial car parmi les potentiels challengers de la relégation, on y retrouve le mythique club de la capitale, l'Etoile Filante de Lomé en chute libre. Les Bleus de la capitale tout comme les Scorpions noirs de Tokoin la saison dernière peuvent avoir un salut auprès du président de la FTF ? C'est du moins, la seule porte de sortie pour cette formation, une porte sujette à caution. Mis à part ces récurrents problèmes de reléga-

tion, il serait dommage de ne pas évoquer ce cas patent de certaines autorités qui, pour une accointance avec certains clubs, s'arrogent le droit de les préserver de la descente. Surement qu'avec la non tenue de la D2, l'on s'achemine vers un tel schéma où les crises de nerfs ne seront pas exclus.

Le prochain feuilleton du Football Togolais se prépare en sourdine... wait and see  
**Del-Jo**

## Mondial 2014

### Le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria à un pas de Rio, le Cameroun, l'Algérie... encore du chemin

Les dix prétendants aux 5 billets qualificatifs pour la coupe du monde 2014 se sont exprimés le week-end sur les pelouses. Sans grande surprise, les ténors ont confirmé partiellement les pronostics d'avant match qui faisaient d'eux les heureux élus. Si pour l'instant, certains ont leur destin en main, d'autres par contre sont

pourtant, nul ne pariait sur cette grosse performance des Ghanéens habitués depuis un certain moment à la Coupe du Monde. Le Ghana est à un petit pas de Rio car, il est moins sûr que l'Egypte même à domicile puisse renverser la vapeur, surtout avec l'appui des cadors de cette sélection appelés à la res-



Les Black Stars du Ghana

encore à 90 minutes loin de Rio.

**Le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria à un pas de Rio**  
Les Black Stars du Ghana en clôture de ces matches Allers qualificatifs prennent une véritable option pour la qualification en créant la grosse surprise face aux Pharaons d'Egypte (6-1). Et

cousse. L'effet, Essien, André Ayew, Assamoah Gyan, Suley Muntari pour ne citer que ceux là, aura été positif et salutaire pour "les brésiliens d'Afrique". Le Nigéria dans la peau du roi D'Afrique n'a nullement ressenti de la peine devant une formidable sélection éthiopienne prise au dépourvu chez elle (2-1). La course



Les Eléphants de la Côte d'Ivoire

pour l'obtention du billet Rio est déjà engagée de la plus belle des manières par ces deux géants de l'Afrique de l'Ouest. Les Eléphants peuvent à leur niveau s'estimer heureux de bénéficier de la sanction de la sélection sénégalaise obligée de disputer la manche retour à Cassablanca. La victoire de l'aller 3-1, propulse partiellement les coéquipiers de Didier Drogba à Rio.

**Le Cameroun, et l'Algérie ont encore du chemin à faire**  
La sélection camerounaise est à 90 minutes de la joie ou de la peine. Tunisien et Camerounais ont encore assez de choses à

montrer après le nul concédé. S'il ya un match sur lequel beaucoup de parieurs hésiterait à miser, c'est sûrement cette confrontation qui pourrait réserver encore de grosses surprises. L'Algérie par contre, a une pente à remonter face aux Etalons du Burkina Faso vainqueurs à la manche Aller (3-2), un résultat qui ne met pas les Burkinabé à l'abri, la manche retour étant programmée à Alger.

La distribution des cartes a déjà commencé et le chemin de Rio semble encore long pour certaine sélection.

Del-Jo

<p><b>FLAMBEAU</b> des Démocrates</p> <p>Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC Siège social : Bd du 13 Janvier, Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé Tél. (+228) 26 70 04 96 e-mail : Loiclate@gmail.com Maison de la Presse Casier N°72</p>
<p>Directeur Général chargé de la Publication Loïc LAWSON (90 34 63 25) Rédaction</p>
<p>Del Jo. A. (90 20 36 51) Edgar K. DJISSENOU K. Isidore Magloire TEKO Hussein Moalimou</p>
<p>Stagiaires KOMBATE LARE Yendoutampo LAWSON Boévi Mawuéna Joseph</p>
<p>PAO Geodecom (22 36 32 30 / 99 54 84 55)</p>
<p>Imprimerie : St Laurent Tirage : 3000 exemplaires</p>



Special  
promotion

illico Classic

**5900F CFA**

## ATTENTION! REVOICI LA PROMOTION ILLICO CLASSIC!

*Vous l'avez demandée. Vous l'avez réclamée. La voici! Sortez vos 5 900 F CFA et faites votre choix.*

*La promo la plus aimée de toute*

Jusqu'au 15 Novembre 2013, c'est encore la fête pour les clients de TOGO TELECOM.

Réservez votre argent pour la rentrée de vos enfants! **Car un illico classic, c'est moins de 5 900 F CFA.** En effet, TOGO TELECOM vous offre un pack composé comme suit:

un mignon appareil illico classic

Une carte SIM illico utilisable aussi avec une clé HELIMNOMADE

1000 F CFA de crédit

Tout ceci à seulement **5 900 F CFA.** Ce qui est encore plus intéressant, c'est que désormais vous pouvez enfin bénéficier du profil **PROMOPREPAID** et de la promo hebdomadaire **WEEKEND KDO.**

### De mieux en mieux

Avec TOGO TELECOM, le meilleur reste à venir. Si vous êtes sur le réseau Illico, vous êtes sûrs de passer une fin d'année heureuse. **Appelez le 112 pour réclamer votre profil.**



## BONNE RENTRÉE POUR LES CLIENTS WIMAX!

*Où que vous serez, TOGO TELECOM vous apportera l'Internet. Vous voulez du WIMAX? Prenez connaissance des conditions avant d'aller dans nos espaces. Vous gagnerez du temps.*

### POURQUOI AVEZ-VOUS BESOIN DU WIMAX

Selon votre lieu de résidence, il se peut que vous soyez non éligible pour la connexion ADSL qui vous garantit de l'internet à haut débit. Donc a priori vous êtes condamné à ne jamais avoir du haut débit à la maison pour votre famille. Mais non! C'est encore possible d'avoir

du haut débit sans l'ADSL. Et c'est là que le WIMAX intervient. Avec le WIMAX, vous avez du haut débit comme avec l'ADSL. Là où la technologie ADSL ne peut pas vous parvenir, le WIMAX prend le relais grâce par radio.

### COMMENT FONCTIONNE LE WIMAX?

Le WiMAX permet notamment de surfer sur Internet en haut débit, de téléphoner grâce à la "Voix sur IP" (VoIP), ou encore d'interconnecter des réseaux d'entreprises. Contrairement à l'ADSL ou une autre technologie filaire, le WiMAX utilise les ondes radio, similaires à celles utilisées pour le téléphone portable. Tout par d'un réseau d'antennes émettrices. Pour recevoir le signal, TOGO TELECOM vous donne un kit de connexion intérieure (indoors) ou extérieure (outdoors). Selon votre situation et l'orientation de votre maison, l'installation peut nécessiter des travaux supplémentaires.



## QUELLES SONT LES OFFRES WIMAX DISPONIBLES AU TOGO?

Pour le grand public, l'offre est connue sous le nom de **Hélim Fixe GRAND PUBLIC.** Les frais d'accès sont seulement de **5 900 F CFA.** **Vous avez le choix entre divers forfaits mensuels qui vous permettront de naviguer en toute quiétude.**

Pour les professionnels, l'offre est connue sous le nom de **Hélim Fixe PROFESIONNEL.** Les frais d'accès s'élèvent à **59 000 F CFA.** Vous avez également le choix entre plusieurs forfaits mensuels selon l'usage que vous en faites.

Si, éventuellement, l'installation de votre WIMAX nécessite des travaux supplémentaires (installation de mât et travaux de câblage), vous payez juste 118 000 F CFA.

**APPELEZ VITE LE 112 POUR DEMANDER VOTRE WIMAX!**





*design e tecnologia  
made in italy*

MEUBLES

MEUBLES PERSONNALISES

CUISINE

PORTES

PORTES BLINDEES

FENETRES

PARQUET

**100%**  
**Made in Italy**

Adresse Av. AKEI face cité Millenium, 300 m à l'ouest des feux tricolores  
Novissi – Lomé Tél : 26 70 04 96 / 2 26 80 80/90 34 63 25/92 32 92 63/  
93 21 73 88 E-mail: [difebotogoeurodiverfr@yahoo.fr/](mailto:difebotogoeurodiverfr@yahoo.fr)  
[difebotogoeurodiverfr@gmail.com](mailto:difebotogoeurodiverfr@gmail.com)